

PLU

Plan Local d'Urbanisme

Ville de Vincennes



Approuvé en conseil municipal - séance du 30 mai 2007.



VILLE DE VINCENNES

COMPOSITION DU DOSSIER DU PLAN LOCAL URBANISME DE VINCENNES

En application de l'article R.123-1 du code de l'urbanisme, le dossier de Plan Local d'Urbanisme comprend :

1. Rapport de présentation

- 1.1 – Diagnostic territorial
- 1.2 – Dispositions du PLU

2. Projet d'aménagement et de développement durable (PADD)

3. Règle d'urbanisme

- 3.1 – Règlement écrit
- 3.2 – Plan de zonage
- 3.3 – Annexes du règlement
 - 3.3.a – Inventaires des architectures remarquables
 - 3.3.b – Inventaires des ensembles urbains cohérents

4. Annexes

- 4.1 – Notice explicative
- 4.2 – Plan des servitudes d'utilité publique
- 4.3 – Plan des secteurs affectés par le bruit d'une infrastructure terrestre
- 4.4 – Plan des périmètres
- 4.5 – Plans des réseaux
 - 4.5.a - Plan du réseau d'adduction d'eau
 - 4.5.b - Plan du réseau d'assainissement

AVERTISSEMENT

*Le projet de PLU intègre, par anticipation, une disposition prévue par le projet de loi portant engagement national pour le logement en cours de discussion auprès des assemblées législatives.
Cette disposition concerne la délimitation de secteurs « d'opérations d'habitat mixte » (futur article L.123-2,d) du code de l'urbanisme).
Cette disposition ne serait applicable que dans l'hypothèse où la loi portant engagement national pour le logement serait publiée antérieurement à l'approbation du PLU.*



Société de Conseil en Urbanisme - Réalisations et Etudes
1, avenue du Maréchal Foch • 78400 CHATOU • tél : 01.30.09.68.00 • fax : 01.30.71.68.06
mail : scure1@club-internet.fr • <http://www.scure.net>

Crédits photos

